



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6060203**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/04/2026 17H24 C:000032 I:30092  
V/REF : 1061413  
V/Email reçu le Vendredi 24/04/2026 à 17H24

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 3831/3837  
IMMEUBLE : LE MAIL - 3831/3837  
RUE RHIN ET DANUBE  
ALLEES N 19/39/55/67/108/128  
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 08 Juin 2026

Référence Marché: M\_230709001-1

LOCALISATION : 108 RUE RHIN ET DANUBE - BOURG EN BRESSE - PORTE DE HALL  
DO MR DOUKOURE 0762409989

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REGLAGE DE PORTE DE HALL  
MS00001 -MS00053

Donneur d'ordre : M. I. DOUKOURE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12 MAI 2026 A 11H00  
REGLAGE PORTE DE HALL  
SUITE AU REGLAGE IL S'AVERE QUE LA GACHE ELECTRIQUE ET LA SERRURE SONT A  
REEMPLACER.  
LE 29 MAI 2026 A 10H00  
REMPLACEMENT GÂCHE ÉLECTRIQUE ET SERRURE AJUSTAGE RÉGLAGE GRAISSAGE  
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 08/06/26 à 09H36 M. I. DOUKOURE

GI D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 15/05/26 A 10H06  
IBRAHIMA.DOUKOURE@SEMCODA.COM

SUITE AU REGLAGE DE LA PORTE IL S'AVERE QUE LA GACHE ELECTRIQUE ET LA  
SERRURE SONT A REMPLACER SUR LA PORTE DE HALL. SOUHAITEZ-VOUS UN DEVIS  
OU POUVONS NOUS REMPLACER SUR CETTE MEME INTERVENTION ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6060203**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| =====                    |                                       |      |         |               |
|--------------------------|---------------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif     | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement           | 1    | 41,36   | 41,36         |
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement           | 2    | 41,36   | 41,36         |
| 1,00                     | MS00041-Verrouillage Porte de Hall    | 2    | 51,70   | 51,70         |
| 1,00                     | MS00053-Reglage de porte de hall/ext. | 2    | 41,36   | 41,36         |
| TOTAL H.T. ....          |                                       |      |         | 175,78        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                       |      |         | 17,57         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                       |      |         | <u>193,35</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros  
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



## Bon de Commande

N° : 1061413 du 24/04/2026

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

108 RUE RHIN ET DANUBE  
01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 900 546 du 20/04/2026

THCMEIPCI Tvx hors contra Menuiseries int Partie cne int.

03837-00001-00002 108 RUE RHIN ET DANUBE

02-EE-2212-ENT-61517100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 09/05/2026

Observations

**Urgent merci d'avance**

**Pour toute question voir avec M.Doukouré 07.62.40.99.89**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                                                                                                                           | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                                                                                                                                     | 1,00 | 41,36 | 41,36 | 4,14   | 45,50     |
| MS00053 Réglage de porte de hall ou porte extérieure<br>Voir le réglage du groom la porte ne referme pas toute seule<br>compris réglage des paumelles ajustage de la crémonne,<br>gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu<br>et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions | 1,00 | 41,36 | 41,36 | 4,14   | 45,50     |
| Total H.T.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |      |       |       |        | 82,72     |
| Total TVA                                                                                                                                                                                                                                                                                       |      |       |       |        | 8,28      |
| Total TTC                                                                                                                                                                                                                                                                                       |      |       |       |        | 91,00     |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DOUKOURE Ibrahima le 24/04/2026

Le Responsable

Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution

(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6



## Bon de Commande

N° : 1061413 du 24/04/2026

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **108 RUE RHIN ET DANUBE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **24/04/2026**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAP**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1061413